



MATERNELLE ET JARDIN D'ENFANTS À TEMPS PLEIN

Comprendre les relevés de votre enfant

Guide à l'intention des parents sur le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*

Le gouvernement de l'Ontario instaure de nouveaux relevés provinciaux pour la maternelle et le jardin d'enfants. Les conseils scolaires commenceront à les utiliser au cours de l'année scolaire 2016-2017, de sorte qu'en 2017-2018, les parents¹ de tout enfant qui fréquente la maternelle ou le jardin d'enfants recevront les relevés suivants :

- À l'automne : le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales*.
- À l'hiver et au printemps : le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*.

Ces trois relevés aideront les parents à suivre la progression de leur enfant au cours de l'année scolaire. Ils font partie intégrante de la politique actualisée du gouvernement concernant l'évaluation et la communication du rendement des enfants à la maternelle et au jardin d'enfants (*Faire croître le succès – Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants* [2016]).

Le présent guide contient des renseignements pour vous aider à comprendre :

- le format des nouveaux relevés;
- les façons de favoriser l'apprentissage de votre enfant en maintenant un dialogue constant avec l'équipe pédagogique.

1. Dans le présent document, le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice et peut inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche, ou un gardien ou une gardienne ayant la responsabilité parentale de l'enfant.



Principes directeurs de l'évaluation

Le but de ces relevés est de favoriser l'apprentissage et le développement de votre enfant, et de l'aider à devenir une apprenante ou un apprenant autonome.

Tout comme le personnel enseignant de la 1^{re} à la 12^e année, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants emploie des pratiques et procédures d'évaluation conçues pour fournir une rétroaction claire et pertinente en temps opportun.

Votre rôle en tant que parent

Les enfants réussissent mieux à l'école quand leur famille participe à leur apprentissage. Les familles, l'équipe pédagogique et les fournisseurs de soins qui collaborent pourront établir une relation harmonieuse et une bonne communication, ce qui favorisera la confiance, le sentiment d'appartenance, le bien-être et la réussite de l'enfant en tant qu'apprenante ou apprenant.

Les relevés de la maternelle et du jardin d'enfants :

- fournissent des renseignements clairs et pertinents sur l'apprentissage de votre enfant;
- constituent trois occasions d'obtenir une rétroaction en bonne et due forme de la part de l'équipe pédagogique de votre enfant au cours de l'année scolaire;
- favorisent le maintien d'une communication continue entre la famille et l'école.



Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales

Ce relevé sera envoyé à la maison entre le 20 octobre et le 20 novembre. Il vise à fournir aux parents un aperçu de l'apprentissage de leur enfant et de premières indications de la progression des apprentissages par rapport aux attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants* (2016).

Ce premier relevé officiel peut faciliter l'établissement d'une relation positive entre l'équipe pédagogique et les familles, en tant que partenaires ayant un objectif commun : aider l'enfant à réussir. Il vous donnera en outre de l'information sur les prochaines étapes appropriées pour favoriser l'apprentissage de votre enfant, tant à l'école qu'à la maison.

		Ministère de l'Éducation		Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants Observations initiales			
				Date :			
Élève :		NISO :		Absences :		Absences cumulatives :	
<input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> jardin		Titulaire :		Retards :		Retards cumulatifs :	
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :				Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :			
Conseil scolaire :				École :			
Adresse :				Adresse :			
				Direction :		Téléphone :	
<input type="checkbox"/> Appui en français							
Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage <input type="checkbox"/> PEI							
[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]							
[Large empty space for comments]							
Appui en français – L'enfant reçoit un appui supplémentaire pour l'acquisition de la langue française. PEI – Plan d'enseignement individualisé							
<small>3044F (2016/06) © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016 Maternelle et jardin d'enfants Page 1 de 2</small>							

Le Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants

Ce relevé communique le rendement de l'enfant par rapport aux attentes pour chacun des quatre domaines du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants* (2016) :

1. Appartenance et contribution;
2. Autorégulation et bien-être;
3. Manifestation des apprentissages en littératie et en mathématiques;
4. Résolution de problèmes et innovation.

Ces domaines servent à montrer que l'apprentissage se déroule de manière intégrée pendant les jeux et les enquêtes de l'enfant dans les classes de maternelle et de jardin d'enfants.

Il existe une version de ce relevé réservée aux écoles catholiques, qui comprend une rubrique « Éveil religieux ».

L'équipe pédagogique inscrira des commentaires personnalisés et faciles à comprendre touchant chacun des quatre domaines.

Ces commentaires :

- indiquent les principaux apprentissages et la progression des apprentissages de votre enfant;
- peuvent fournir des exemples précis;
- peuvent comprendre de l'information sur les prochaines étapes qui pourront favoriser l'apprentissage de votre enfant à l'école et à la maison.

Lorsque l'apprentissage et la progression des apprentissages de l'enfant nécessitent un appui en français, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants cochera la case « Appui en français » sur le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants : observations initiales* et sur le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*.

Si les attentes sont modifiées, l'équipe pédagogique l'indiquera sur le relevé de l'enfant en cochant la case « PEI » (plan d'enseignement individualisé).

 Ontario		Ministère de l'Éducation		Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants	
Date :					
Élève :		NISO :	Absences :	Absences cumulatives :	
<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> jardin	Titulaire :	Retards :	Retards cumulatifs :	
Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :			Éducatrice ou éducateur de la petite enfance :		
Conseil scolaire :			École :		
Adresse :			Adresse :		
			Direction :	Téléphone :	
PLACEMENT EN SEPTEMBRE ➔ <input type="checkbox"/> jardin d'enfants <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année					
<input type="checkbox"/> Appui en français					
Appartenance et contribution <input type="checkbox"/> PEI					
Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage					
[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]					
Autorégulation et bien-être <input type="checkbox"/> PEI					
Principaux apprentissages / Progression des apprentissages / Prochaines étapes de l'apprentissage					
[Les commentaires sur l'apprentissage de l'enfant doivent être inscrits en police de caractère claire et lisible.]					
3048F (2016/06) © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016 Maternelle et jardin d'enfants Page 1 de 4					

Définition des termes utilisés dans les relevés

La présente section définit certains termes qui figureront dans les relevés concernant votre enfant.

Principaux apprentissages

Les principaux apprentissages correspondent aux apprentissages les plus significatifs pour votre enfant au cours de la période évaluée. Ils ne sont pas forcément les mêmes pour tous les enfants. L'équipe pédagogique décrit les habiletés ou compétences, en y incluant les intérêts ou les connaissances les plus importantes que votre enfant a manifestés par rapport aux attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants* (2016).

Progression des apprentissages

Un apprentissage ne consiste pas simplement à connaître des faits : les enfants peuvent manifester leur apprentissage ou leur compréhension en communiquant et en mettant en pratique ce qu'ils ont appris dans différents contextes. Au moment

d'évaluer la progression des apprentissages de votre enfant et d'inscrire ses commentaires sur le relevé, l'équipe pédagogique tient compte de ce qui suit :

- les façons dont votre enfant apprend;
- la façon dont il se développe;
- la direction que prend son apprentissage.

La progression des apprentissages peut faire référence à un ou plusieurs des éléments suivants :

- le passage à un stade de développement plus complexe;
- l'accroissement des compétences ou l'élargissement des connaissances;
- l'amélioration des connaissances liées aux domaines du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*, comme l'appartenance, la contribution, l'autorégulation, le bien-être, les mathématiques, la littératie, la résolution de problèmes et l'innovation.

Prochaines étapes de l'apprentissage

L'équipe pédagogique se fonde sur ses observations des façons dont apprend votre enfant par rapport aux attentes afin de déterminer des objectifs d'apprentissage qui lui conviennent.

Ces prochaines étapes figureront dans chacun des relevés que vous recevrez. Il se peut par ailleurs que l'équipe pédagogique communique avec vous à ce sujet de façon ponctuelle et informelle à d'autres moments de l'année.

L'équipe pédagogique travaillera avec votre enfant pour établir des objectifs d'apprentissage personnels et favoriser sa progression en classe. Vous pouvez également discuter avec elle de façons d'encourager le progrès de votre enfant à la maison.

Le rôle de l'équipe pédagogique

Communication avec les parents

Une communication continue, claire et constructive entre les parents, l'enfant et l'équipe pédagogique est essentielle à la progression des apprentissages. L'équipe pédagogique de votre enfant devrait communiquer régulièrement avec vous tout au long de l'année scolaire. En plus de documents écrits, d'autres moyens de communication pourront être utilisés :

- un blogue de l'école ou de la classe, ou un site Web;

- des photos ou le travail des enfants;
- des rencontres entre un parent et un membre de l'équipe pédagogique ou entre un parent, l'enfant et un membre de l'équipe pédagogique;
- le portfolio de l'enfant;
- une communication informelle (appel téléphonique, note, lettre ou courriel).

Les membres de l'équipe pédagogique et la direction de l'école de votre enfant pourront vous fournir plus de renseignements sur les types de communications que vous pouvez vous attendre à recevoir.

Évaluation et observation

Les membres de l'équipe pédagogique observent la façon dont votre enfant travaille avec d'autres enfants et avec des adultes. Ils observent et écoutent les enfants pendant qu'ils créent, ils voient comment les enfants se servent du matériel (p. ex., peinture, blocs, crayons, livres) et sont donc témoins de leurs réflexions et de leurs apprentissages. Ils discutent souvent avec votre enfant pour comprendre comment il vit ses expériences, résout des problèmes, utilise ses habiletés sociales et donne un sens à ses pensées et à ses émotions. L'équipe pédagogique puise le plus d'information possible sur l'apprentissage de votre enfant dans le cadre de ces conversations et observations.

Les membres de l'équipe pédagogique analysent ces informations pour évaluer les principaux apprentissages et la progression des apprentissages de votre enfant par rapport aux attentes du *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants* (2016). Cette évaluation se reflète dans les commentaires qu'ils inscrivent dans le *Relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants*.

Pour en savoir plus

Voici d'autres ressources pour aider les parents à favoriser l'apprentissage de leur enfant à la maison.

- [Publications pour les parents sur le site Web du ministère de l'Éducation \(ontario.ca/SiteParents\)](http://ontario.ca/SiteParents)
- [Préparer votre enfant à la maternelle ou au jardin d'enfants \(ontario.ca/PrêtPourLaMaternelle\)](http://ontario.ca/PrêtPourLaMaternelle)
- [Converser, lire et écrire avec votre enfant de la maternelle à la 6^e année \(edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/parentGuideLit.html\)](http://edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/parentGuideLit.html)
- [Les mathématiques avec votre enfant de la maternelle à la 6^e année \(edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/parentGuideNum.html\)](http://edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/parentGuideNum.html)